



Association des Membres de l'Ordre Des Palmes Académiques des Côtes-d'Armor

Procès-verbal de l'Assemblée générale 2019

L'Assemblée générale de l'Association des membres de l'Ordre des Palmes Académiques, section des Côtes-d'Armor, s'est tenue le 29 mars 2019 au Lycée Professionnel Jean Monnet de Quintin avec une participation relativement restreinte des adhérents et sympathisants.

Notre Président, Jean-François LE MEE ouvre la séance et adresse ses remerciements à Madame la Provisure, Mireille LE CORNEC, à Madame La Maire de QUINTIN, aux représentants des différents Ordres Monsieur Le PICART (Ordre de la Légion d'Honneur) Mme CAPPELA (Ordre du Mérite National), M. CARPIN (Association des Médailleurs Militaires), au représentant de l'AMOPA 56 Camille IBOIS, aux adhérents et sympathisants présents. Il présente les excuses des personnes absentes retenues par les impératifs de leur emploi du temps : Préfet, Directeur académique, Présidents AMOPA 29 et 35.

Madame La Maire de Quintin intervient en soulignant les excellentes relations entretenues entre la municipalité et le Lycée professionnel, sa direction, ses personnels, enseignants et agents.

Madame Le Cornec, Provisure, présente avec grande conviction le Lycée professionnel, voie de la confiance et de la réussite avec des formations préparant aux métiers du bâtiment et depuis la rentrée 2019, une ouverture de toutes les filières à l'Apprentissage. Le lycée offre la possibilité de plusieurs formations diplômantes : Bac pro construction bois, charpente, menuiserie, technicien du bâtiment, CAP taille de pierre, maçonnerie. La formation en alternance est offerte par la voie de l'apprentissage dans la spécialité « bois et charpente ». Par un « parcours sport » offert dès la seconde se développent les valeurs de solidarité, du « vivre ensemble », d'écoute et de respect de l'autre.

La visite des plateaux techniques des formations n'a pu se tenir faute de temps, l'ordre du jour étant bien chargé.

Le président demande à l'assemblée de rendre hommage à ceux qui nous ont quittés : le 25 février 2019, Marie DEQUE, Chevalier, de CORSEUL ; le 2 mars 2019 Jacqueline TURPIN, Officier, de PORDIC et Jacques SEVERE, Officier, d'ERQUY.

Le secrétariat de séance est assuré par Jean-Pierre SALAUN, Secrétaire.

Approbation du Procès-verbal de l'AG 2017 :

Il est adopté à l'unanimité, chacun des participants en ayant reçu copie, soit par courrier postal, soit par courriel.

Le Président rappelle la composition du bureau et du Comité consultatif, Marie-Hélène Le NY et Monique LE BRAS sont démissionnaires.

BUREAU DEPARTEMENTAL :

Président	Jean-François LE MEE	Officier
Vice-Président	Patrick KERVADEC	Commandeur
Secrétaire	Jean-Pierre SALAUN	Commandeur
Secrétaire-Adjointe	Françoise KERVADEC	Chevalier
Trésorier	Joël RENAULT	Chevalier

COMITE CONSULTATIF :

Le Bureau

Président d’Honneur	Jean-Charles DANIER	Commandeur	
Membres	Monique LE BRAS	Officier	démissionnaire
	Marie-Hélène LE NY	Chevalier	démissionnaire
	Jean-Paul BELVEZE	Commandeur	
	Renaud RHIM	Chevalier	

Rapport moral du Président :

Le rapport moral indique le « pourquoi de l'AMOPA ». Les rapports d'activités et financier traduisent le « commenté. Le « pourquoi » est explicité dans le préambule et l'article 1 de nos statuts.

Dans le préambule il est écrit :

« L'Association des Membres des Palmes Académiques, dite AMOPA, regroupe toutes les personnes qui ont été distinguées dans l'Ordre des Palmes Académiques et qui donnent leur adhésion à cette association. Elle peut comporter des sympathisants. »

Dans l'article 1 il est écrit :

« L'AMOPA, association reconnue d'utilité publique a pour buts de :

- contribuer au rayonnement et au crédit de l'Ordre des Palmes Académiques ;

- contribuer au développement d'actions éducatives en faveur de la jeunesse ;
- défendre et de promouvoir la langue et la culture française en France et à l'étranger ;
- instituer des œuvres d'entraide et d'assistance, notamment en faveur des élèves et des étudiants et en faveur des apprentis
- organiser des réunions et des manifestations culturelles, artistiques ou scientifiques, destinées à entretenir des relations amicales entre ses adhérents et resserrer, au sein des sections, leurs liens d'estime et de fraternité. »

La première remarque qui s'impose est que nous avons été honorés et reconnus. Notre distinction dans l'Ordre des Palmes Académiques crée pour nous des devoirs et des obligations envers la jeunesse et nous tous.

La deuxième remarque est que pour que notre Ordre existe, il lui faut une association dynamique.

Aujourd'hui, notre assemblée générale se déroule à QUINTIN, au Lycée Professionnel Jean MONNET Lycées des Métiers de la Construction, du Bois et de la Pierre. Le Lycée Professionnel de Quintin est le lieu idéal avec les tailleurs de pierre du lycée pour polir notre pierre brute et l'assembler à notre édifice l'AMOPA.

Les disciplines, dont l'outil est la main, contribuent au développement éducatif de la jeunesse.

Les organes remplissent une fonction particulière pour faire fonctionner le corps humain. La main en se projetant en dehors du corps humain permet de transmettre au cerveau des informations physiques, réelles et vraies tandis que, les autres organes des sens qui souvent ont besoin du secours de la main proposent des sensations. Sans la main, l'homme n'aurait jamais progressé. Entre le cerveau de réception de l'homme et un autre cerveau de recherche, il y a la main exploratrice.

De l'exécution commandée par le cerveau naît la notion de création de la main. La main se civilise avec l'apparition de l'écriture, les inventions naissent. L'homme prend conscience qu'il n'est pas seul, mais qu'il est dans un groupe d'êtres humains où l'entraide et le partage se développent pour la survie.

Darwin a déclaré :

« L'homme n'aurait jamais atteint sa place prépondérante sans l'usage de ses mains. »

La main, organe d'expression extrêmement développé, sert d'articulateur au moyen du langage des signes. La main outil du cerveau symbolise l'action dans la construction. L'homme ne subit plus, il agit.

La main est le moyen d'expression lorsqu'elle complète la parole et devient l'outil de l'écriture. Elle se fait le moyen de transmission par la poignée de main. Elle sait aussi mettre un terme pour arrêter une négociation, elle est le contrôle de soi.

La main est l'outil de notre intelligence, tout comme l'archet est l'outil du violon. L'archet maîtrise le tempo, donne au violon toutes ses sonorités, aide à la lecture de la partition, relie le violon à notre sensibilité. La main est donc un élément essentiel de notre corps. C'est pourquoi il est important de développer l'apprentissage qui est une voie de formation de statut identique au statut scolaire et donc d'égale dignité. Ne laissons pas disparaître un savoir-faire. Le lieu choisi pour notre assemblée générale est vraiment le bienvenu, par sa richesse en symboles, il nous incite à la réflexion sur notre devenir.

Notre Vice-Président, inspecteur honoraire mais aussi ancien professeur de comptabilité m'a dit au téléphone au moment de commander les repas auprès du lycée, qu'il engageait son crédit : « il me faut un nombre précis à communiquer à l'intendance du lycée ! ».

Il est vrai qu'un bilan comptable se caractérise par deux grandes catégories de comptes.

D'un côté se trouvent les crédits ou ressources, de l'autre les débits ou emplois. Le mot crédit vient du latin CREDERE, origine du verbe croire. Débit trouve sa source dans DEBERE, DEBET, dette, devoir.

Pour créer une entreprise ou une association, il faut des ressources et des emplois.

Aussi la pérennité de notre association en employant le langage des comptables peut se définir de la manière suivante. Le crédit, donc nos ressources, c'est, l'humain, le vivre ensemble, notre adhésion aux valeurs de l'AMOPA, notre fidélité à notre engagement, notre foi dans la morale laïque. Nos ressources ainsi définies sont le « pourquoi » que nous retrouvons dans le préambule et dans l'article 1. Passons maintenant aux emplois qui se retrouvent dans le « comment », c'est notre action animée par le devoir. Enfin pour que ce bilan soit complet, il y a la dette qui vient diminuer les ressources. L'effacement de la dette se fait par nos actions, c'est-à-dire, le « comment », la transmission et le partage des valeurs, cet héritage dont nous sommes tous les dépositaires, suite, à notre distinction dans l'Ordre des Palmes Académiques.

Ce type de tableau nous invite à enrichir notre association en faisant appel à toutes les bonnes volontés de nous rejoindre pour que l'AMOPA 22 puisse atteindre les buts fixés dans les statuts.

Maintenant que nous avons parlé du « pourquoi », nous allons pouvoir passer au « comment » avec les rapports d'activités et financier.

Rapport d'activités :

L'Assemblée Générale 2018 au Centre des Pupilles de Perros- GUIREC s'était achevée par la programmation de la sortie de Printemps pour le 21 avril 2018 avec la visite du musée du Cidre à Pleudihen-sur-Rance, suivi d'un déjeuner à St Jouan des Guérets à l'Auberge de La Porte, puis la visite du Moulin à marée du Prat à La Vicomté sur Rance. Le déroulé de cette journée a été publié sur le site internet national (textes et photos) www.amopa.asso.fr

Dans la foulée de cette sortie conviviale réussie à laquelle avaient participé 28 Amopaliens, s'est tenu le Comité Consultatif de l'après-AG, 24 avril 2018, à L'EREA de TADEN, occasion de visiter un établissement d'enseignement adapté à caractère professionnel. Au cours de cette réunion ont été fixés les axes de travail pour l'année 2019, définies des commissions et thématiques d'action.

Les activités depuis le 24 avril 2018 :

- Sortie d'automne le 17 octobre 2018 avec la visite des archives départementales à ST-BRIEUC, déjeuner au Lycée Rabelais puis intervention d'Alain TOURBOT, Directeur du CIO, sur l'orientation et la réforme des Lycées. 21 participants.
- Comité consultatif le 20 novembre 2018 au Lycée Paul Sérusier à CARHAIX.
- Comité consultatif le 1^{er} février 2019 au Lycée Professionnel hôtelier « La Closerie » à ST-QUAY-PORTRIEUX.
- Comité consultatif du 14 mars au Lycée Jules Verne à GUINGAMP qui a permis de faire le point sur les différentes actions engagées dont vous parleront les membres du Bureau et du Conseil consultatif impliqués dans leur mise en œuvre

J'ajouterai pour conclure cette partie consacrée au rappel de l'activité du Comité Consultatif qu'elle se situe dans la stratégie de rapprochement avec les établissements d'éducation et de formation à tous les niveaux, enseignement primaire, secondaire, général et professionnel, voie de l'apprentissage qui comme on le verra tout à l'heure va se concrétiser par la signature d'une convention avec le CFA de Ploufragan.

Liaison AMOPA22 Adhérents et Sympathisants

La liaison avec les adhérents s'est traduite par l'envoi des invitations aux sorties de printemps et d'automne, les convocations aux différents comités consultatifs, la diffusion de la lettre de l'AMOPA 22, numéro **2018-01 Juin** et numéro **2019-01 Février**. Ces deux documents reçus, soit par internet pour tous ceux figurant dans le listing national ayant communiqué une adresse électronique, soit par courrier postal pour les adhérents figurant sur le listing national au moins à jour en 2017, 2018 et 2019 de leur cotisation, (une vingtaine). On peut penser que la restructuration des secteurs sous la responsabilité pour chacun d'eux d'un membre du Comité consultatif, devrait permettre une meilleure liaison avec les adhérents.

Les deux numéros de la lettre d'information sont de bons vecteurs d'information sur l'activité de la section.

Je n'oublie pas non plus que la lutte contre l'illettrisme figurait dans le catalogue de nos actions ainsi que le prix du civisme, le concours de la résistance. Est venu s'ajouter depuis peu l'achat d'une étoile aux couleurs et insignes de l'Ordre des Palmes Académiques.

Une dernière chose : depuis cette année les adhésions à l'AMOPA 22 se font auprès du trésorier de la section départementale. Il aura l'occasion de développer ce point dans le cadre du rapport financier.

Je laisse maintenant la parole aux responsables des thématiques retenues dans le cadre du rapport d'activités. Patrick KERVADEC, Jean-Paul BELVEZE, Jean-François LE MEE, Françoise KERVADEC.

Rencontres AMOPA-Nommés et promus, promotions juillet 2018 et janvier 2019 :

Elles se sont tenues à St BRIEUC, Collège Le BRAZ (23 janvier 2019), Dinan Roger VERCEL (24 janvier 2019), Guingamp Jules VERNE (14 mars). Bilan : 33 invités par courrier, 7 présents.

Les concours et prix de l'AMOPA

- Second prix national de Géographie attribué à Marion LE POLLES, élève de Khâgne au Lycée RENAN ST-BRIEUC
- Concours de la jeune nouvelle Maupassant, collège LEQUIER de PLERIN (Classe de 4ème)
- Défense et illustration de la langue française, école primaire de LE GOURAY (Classe de CM2)

Remise du prix national de Géographie :

Au lycée Ernest RENAN le 12 mars 2019 remis à Marion LE POLLES pour son 2^{ème} prix, accompagné d'un chèque de 1000€. Thème traité : Etude touristique de l'Archipel des Cyclades.

A l'occasion de la remise du Prix le Président LE MEE a prononcé une allocution.

Défense et illustration de la langue française

Action pilotée par Jean-Paul BELVEZE en partenariat avec la Direction Académique des Côtes d'Armor.

- Septembre 2018 : diffusion des sujets aux établissements
- 25 février 2019 : rappel aux établissements
- Productions : - 5 copies niveau 4^{ème} Collège LEQUIER

-5 copies niveau CM2 LE GOURAY

- 20 mars : jury départemental
- 22 mars : envoi des copies sélectionnées au jury national, communication avec les lauréats départementaux
- 3 avril : remise des prix au Collège LEQUIER, Plérin
- 4 avril : remise des prix à l'école de LE GOURAY

Partenariat AMOPA 22-CFA CMA 22. Lutte contre l'illettrisme

- Un premier essai avec le CLPS non concluant en septembre 2018.
- Un second projet proposé par Patrick KERVADEC, avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Côtes d'Armor via son Centre de formation d'Apprentis, site de Ploufragan (mars 2019)
- Une convention est signée le 28 mars 2019 qui fixe : des objectifs, une organisation, des acteurs.
- Un appel à candidature est lancé auprès des adhérents de l'AMOPA 22 pour des interventions bénévoles de soutien aux apprentis.

Prix du civisme 2019

- En partenariat avec les ordres nationaux : la Légion d'Honneur - le Mérite National- l'association des Médailleurs Militaires, sous la direction de Madame Capella, Présidente de ANMON 22. Ce prix est attribué en récompense des actes accomplis par un jeune ou un groupe de jeunes âgés de moins de 18 ans. Un jury départemental se tiendra le 23 avril 2019., suivi d'un jury national.
- Un prix de 105 € est attribué par lauréat. L'AMOPA participe pour 150 €. Les prix seront remis en Préfecture

Rapport financier au 28 mars 2019

Joël RENAULT notre trésorier, avec le support du diaporama, nous a présenté un état détaillé de toutes les dépenses (fonctionnement, concours et prix, sorties et divers, adhésion à MASNAT...) et des rentrées (quote-part adhésions, reliquat des sorties, dons des adhérents, des anciens combattants, des anciens élèves de LE BRAZ, du Garage Mercédès.)

L'achat du drapeau et du roll-up a pu être financé sans dommage pour les finances de la section, le solde de la trésorerie au 31/12/2018 est positif pour 204, 01 €

Tous les documents comptables ont été portés à la connaissance des participants et commentés par Joël RENAULT :

Les rapports Moral, d'Activités et Financier ont été adoptés à l'unanimité par les adhérents présents à jour de leur cotisation.

QUESTIONS DIVERSES

- Secteurs de l'AMOPA 22, actuellement 5 secteurs. La carte de découpage sera revue et rendue plus lisible.
- Sortie d'automne 2019.
Plusieurs propositions sont soumises au vote (pendant le déjeuner pris au restaurant du Lycée) : Concarneau et sa ville close, Dinan et ses sites, Port Louis et son musée de la Compagnie des Indes, Rennes et le couvent des Jacobins, le Parlement... C'est cette dernière proposition qui est retenue à la majorité relative.
- AG de l'AMOPA : La Grande Motte : 25 et 26 mai, le Président y représentera la section.
- AG AMOPA 2020 au Lac de Guerlédan. A confirmer !
- La lettre de l'AMOPA. Quel nom ? Il semble que « Le lien de l'AMOPA 22 » pourrait faire consensus. Un appel à contribution pour les productions est lancé.

Le Secrétaire

Jean-Pierre SALAUN

Le Président

Jean-François LE MEE